

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 27 FÉVRIER 2014

Convocations du 21/02/2014

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Henri BENIERE ; Annie LAGNIET ; Bernadette CHAIZE ; Philippe LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Isabelle VERNAY

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRÉCÉDENTE :

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 28 janvier 2014.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2013 qui peuvent se résumer ci-dessous.

COMMUNE :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		63 923.76		92 837.05		156 760.81
Opérations exercice	63 687.48	158 574.57	259 858.55	350 592.58	323 546.03	509 167.15
Total	63 687.48	222 498.33	259 858.55	443 429.63	323 546.03	665 927.96
Résultat de clôture		158 810.85		183 571.08		342 381.93
Restes à réaliser	185 316.47	27 160.00			185 316.47	27 160.00
Total cumulé	185 316.47	185 970.85		183 571.08	185 316.47	369 541.93
Résultat définitif		654.38		183 571.08		184 225.46

EAU-ASSAINISSEMENT :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		187 700.20		71 786.61		259 486.81
Opérations de l'exercice	44 793.05	110 071.38	67 768.57	100 837.35	112 561.62	210 908.73
Total	44 793.05	297 771.58	67 768.57	172 623.96	112 561.62	470 395.54
Résultat de clôture		252 978.53		104 855.39		357 833.92
Restes à réaliser	321 530.75	5 829.00			321 530.75	5 829.00
Total cumulé	321 530.75	258 807.53		104 855.39	321 530.75	363 662.92
Résultat définitif		62 723.22		104 855.39		42 132.17

Après le retrait de M. le Maire, le Conseil municipal, sous la présidence de M. BENIERE, approuve les restes à réaliser, procède au vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR

Les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2013, par le receveur sont en conformité avec les comptes administratifs et n'appellent ni observation, ni réserve.

AFFECTATION DU RESULTAT

Commune : 183 571.08 € au C/002 (excédent de fonctionnement reporté)

Eau-Assainissement : 62 723.22 € au C/1068 (couverture du besoin de financement de la section d'investissement) et 42 132.17 € au C/002 (excédent de fonctionnement reporté)

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

- Vie locale - communication :

- Ecole :

Rythmes scolaires:

Une rencontre a été initiée par la mairie avec Cap Oxygène et la Traverse (le directeur du Chalet des Alpes n'a pas pu venir), pour discuter de la mise en place des activités périscolaires.

Plusieurs propositions ont été faites.

Amélie Laurendon de cap Oxygène propose des activités permettant de travailler l'adresse et la stratégie (jeux en bois, sarbacane) ainsi que des activités de découverte de la nature (herbiers..). Mais de préférence sur la période automnale et au printemps.

Le centre de la traverse prendrait le relais en hiver et propose de continuer les activités proposées aux groupes qu'ils hébergent, à nos écoliers (Théâtre, percussions, classe cirque...).

Les séances se feront sur 1h30, de 16h à 17h30, soit à la maison communale, soit à la Traverse, éventuellement dans la cour de l'école si le temps le permet (vélo).

Cap Oxygène propose un tarif de 75 € pour 1h30.

La municipalité a aussi relayé auprès des centres de loisirs, la demande des parents d'avoir des activités proposées le mercredi après midi. La Traverse pourrait se déclarer en ACM (accueil collectif de mineur) pour avoir des aides de la CAF. Cap Oxygène serait prestataire de service. Il faudrait au minimum 10 enfants inscrits. Le repas du mercredi pourrait être pris à la Traverse, lorsque des groupes sont présents ou sous forme de pique-nique. Les frais seront à la charge des familles.

Compte rendu de la réunion à la CCMP

Annie Lagniet fait le CR de la commission sur les rythmes scolaires à la CCMP.

La plupart des communes envisagent de demander une participation des familles soit sous forme de forfait soit paiement à la prestation utilisée. Seule les communes de Tarentaise et de St Genest Malifaux ont opté pour la gratuité totale.

Compte rendu du conseil d'école

Effectif prévu à la rentrée 2014: 30 élèves

La directrice demande, pour la classe des maternelles, l'achat d'un écran blanc déroulant. Le maire veut choisir avec elle l'équipement et voir comment l'installer.

Un devis a été demandé à l'entreprise informat'2C pour l'installation du contrôle parental sur les ordinateurs de l'école et l'installation des logiciels de l'école numérique rurale.

Le conseil accepte ce devis.

DIVERS :

Chemin de la Creuse : M. le Maire informe l'assemblée qu'une consultation de maîtrise d'œuvre va être lancée pour que le projet de travaux d'assainissement et de voirie Chemin de la Creuse puisse se concrétiser dans le cadre du COCA (Contrat de contractualisation avec le Conseil Général).

La séance est levée à 22 h

Le Maire,

Robert TARDY